

3

Ferdinand ZANGANI LINGOLO
C/ Département d' Histoire
Faculté des Lettres
UNIKIS.

Kisangani, le 11 Octobre 1999

OBJET: Accusation gratuite et
menace.

A Monsieur le Doyen de la Faculté
des Lettres
Université de Kisangani
B.P. 2012
KISANGANI.

Monsieur le Doyen,

J'ai l'honneur de vouloir venir très respectueusement
auprès de votre autorité pour vous dire que je suis fort surpris par
le contenu de la lettre du 09 octobre 1999 de Monsieur le Professeur
BILUSA BAILA qui vous a été adressée dont une copie m'a été réservée.

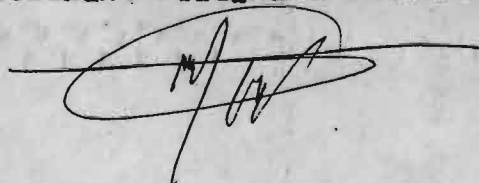
De prime abord, j'ignore tout et ne reconnais rien
de tout ce qui est dit dans cette lettre par le Professeur quant à ce
qui me concerne. Il aurait fallu que le Professeur étale ne fut-ce que,
quelques faits portés par moi à sa charge auprès de son Excellence
Monsieur le Gouverneur de la Province Orientale, si fait il y en a eus
plutôt que de prendre injustement toutes ces dispositions là.

Et jusqu'à la preuve de contraire, je sais qu'il n'y
a encore rien entre lui mon Professeur et moi son étudiant. Quant à ce
qui concerne le Professeur BOKANGA, je crois avoir tenu informé les
autorités académiques de ma Faculté respectivement le Professeur Ordina
re, Monsieur BOKULA MOISO comme Doyen et le Professeur BILUSA comme
Chef du Département d'Histoire de la Faculté des Lettres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression
de mon respectueux dévouement.

L'Etudiant Ferdinand ZANGANI LINGOLO

cc: Recteur
SGAC/UNIKIS
SGAD/UNIKIS
AB/UNIKIS
Mr. Prof. BILUSA
Dpt. Histoire
Cl.



(4)

Exp: Ferdinand ZANGANI LINGOLO
C/° Département d'Histoire
Faculté des Lettres
UNIKIS.

Kisangani, le 29 Octobre 1999

OBJET: Recours.

A Monsieur le Président du Jury
Département d'Histoire
Faculté des Lettres
Université de Kisangani.
à KISANGANI.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement auprès de vos responsabilités, vu les résultats de mes prestations comme étudiant et les points qui me sont attribués, introduire mon recours. Ce recours est fondé sur le fait qu'en pleine période des examens l'ombre des forces du mal a créé un malentendu entre les deux enseignants (Professeurs BILUSA BAILA et BOKANGA ITINDI), que vous êtes et qui corrigeaient tous les six cours que nous avons en première licence, et moi. Cela vous avait mis, comme vous l'auriez reconnu dans votre lettre adressée au Doyen le 9 octobre 1999, " dans l'état fort avancé de choc " et ne vous disposaient pas à le faire dans les conditions requises.

Du fait que ce malentendu est dissipé et ce temps fort consommé, je demanderais au Jury, qu'une correction minutieuse, avec un coeur apaisé et sans émotion, soit faite sur tout l'ensemble de mes examens, interrogations et travaux pratiques et que par ce fait mes points puissent être revus.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à mon recours et connaissant votre générosité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mon respectueux dévouement.

L'Etudiant Ferdinand ZANGANI LINGOLO

cc: Recteur
S.G. Acad.
Doyen/F.L. Président Jury Central.

